

Soigneur animalier en parc zoologique

RNCP34936 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	212t
Formacode(s)	42024
Code(s) ROME	A1501, A1408
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	14/09/2020
Date d'échéance	14/09/2023

Certificateur(s)

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE
LOIR ET CHER · SIRET : 19410018600056

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les parcs zoologiques s'investissent de plus en plus dans leurs missions pédagogiques, de recherche et de conservation des espèces (obligations réglementaires).

Parallèlement, on observe une professionnalisation incontestable du métier de soigneur animalier. Au sein des institutions zoologiques, les activités des soigneurs exigent davantage de connaissances théoriques et techniques qui nécessitent un parcours de formation adapté.

Les objectifs visés par la présente certification sont la professionnalisation des personnels ainsi que la valorisation du métier.

Le CFPPA du Loir et Cher met en œuvre la formation menant à cette certification depuis 1997.

ACTIVITÉS VISÉES

Sous l'autorité directe du responsable animalier, le soigneur animalier est chargé de prendre soin des animaux et des infrastructures. Il prépare et distribue les rations alimentaires aux animaux. Il participe au suivi et à la valorisation pédagogique de la collection. Il participe si besoin aux travaux et entretiens techniques. Il est également un acteur principal de la sécurité du site.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attendues par le soigneur animalier sont regroupées en 3 blocs : fonction animalière, fonction technique, fonction animation et pédagogie.

Fonction animalière:

- Assurer le nourrissage, les soins simples (contention, application de traitements...), la reproduction des animaux de diverses et nombreuses espèces présentes dans les parcs zoologiques
- Être attentif aux comportements des animaux
- Adapter ses attitudes aux comportements observés

Fonction technique:

- Entretenir les bâtiments et les enclos extérieur
- Aménager ou modifier un aménagement
- Mettre en place un enrichissement dans l'enclos
- Contrôler le respect des normes de sécurité
- Respecter les règles d'hygiène

Fonction d'animation et pédagogie

- Participer à l'élaboration de panneaux pédagogiques, d'un livret ou d'un guide à l'attention du public
- Accueillir le public et gérer un groupe
- Animer une activité en public ou un atelier scolaire
- Concevoir une animation dans un but pédagogique
- Communiquer en anglais

Blocs de compétences

RNCP34936BC01 — Assurer les soins quotidiens et spécifiques des animaux en captivité

LISTE DE COMPÉTENCES

A1.1 Quotidiennement, le soigneur animalier

devra :

- Préparer et distribuer les rations alimentaires et l'eau
- Nettoyer le matériel et plan de travail des cuisines
- Respecter les protocoles d'hygiène
- Observer quotidiennement les animaux et leur comportement
- Rendre compte de toute anomalie (comportement, signes de maladies, etc.) oralement ou par écrit
- Informer le responsable animalier de tout mouvement d'animaux (naissances, décès)
- Communiquer les éléments nécessaires à l'élaboration

du rapport de fin de journée

A1.2 Ponctuellement, le soigneur animalier

devra :

- Participer aux captures et à la contention des animaux dans le cadre de soins et/ou de transfert
- Participer aux opérations de transfert d'animaux
- Participer à l'élevage des animaux, notamment dans le cadre des activités de conservation des espèces
- Participer à l'enrichissement du milieu de vie des animaux
- Participer à l'entraînement des animaux à des fins médicales, d'animations...
- Respecter les protocoles de sécurité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

- pratique explicitée en milieu professionnel
- mise en place des activités spécifiques de type: enrichissement de milieu, mise en contact, désensibilisation, entraînement médical, contention, soins vétérinaires, transfert d'animaux

RNCP34936BC02 — Réaliser l'entretien et l'aménagement des bâtiments d'un parc zoologique

LISTE DE COMPÉTENCES

A2.1 : Entretenir quotidiennement les bâtiments et enclos

- Nettoyer et entretenir les installations animalières, enclos et locaux techniques
- Nettoyer et ranger le matériel
- Conduire le matériel agricole
- Rendre compte des anomalies constatées sur les installations (grillages, barreaux, clôtures, chauffage ...) et les consigner
- Assurer la maintenance d'installations zoologiques (clôture électrique, abreuvoirs automatiques...)
- Respecter les protocoles d'hygiène et de sécurité

A2.2: Aménager les enclos en fonction des spécificités de l'espèce

- Concevoir et aménager un enclos en fonction des particularités et besoins de l'espèce

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

- pratique explicitée en milieu professionnel portant sur l'entretien et le nettoyage des bâtiments et enclos.

- pratique réalisée en parc zoologique à partir d'un dossier écrit rédigé par le stagiaire.

RNCP34936BC03 — Renseigner, informer et sensibiliser le public d'un parc zoologique

LISTE DE COMPÉTENCES

A3.1 : Réaliser une animation pédagogique

- Construire une animation, des supports pédagogiques à destination d'un public varié en utilisant un vocabulaire technique adapté à la situation (individuel, groupe, scolaire...)

A3.2: Sensibiliser le public

- Sensibiliser le public sur le rôle et l'évolution des parcs zoologiques et du tiers de soigneur animalier
- Sensibiliser le public aux enjeux de la conservation (Conservation in situ et ex situ / association et programme d'actions) et de développement durable

A3.3 : Mobiliser la langue anglaise dans son activité professionnelle

- Renseigner les visiteurs anglophones en mobilisant la langue anglaise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

- mise en place une animation dans un cadre scolaire

Dossier de fin de stage suivi d'une soutenance orale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Établissements ou espaces ouverts au public présentant des animaux sauvages et/ou domestiques

Structures zoologiques généralistes ou spécialisées (voleries, aquariums, reptilariums...), ferme pédagogiques...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Soigneur animalier
- Soigneur animateur
- Chef animalier
- Aide soigneur animalier

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Dans le cadre de leur fonction, les soigneurs peuvent être amenés à transporter des animaux sauvages. La pratique de cette activité requiert l'obtention d'une attestation complémentaire.

Il est proposé aux stagiaires de passer l'habilitation "Transport d'Animaux non domestiques". Cette habilitation, même si elle n'est pas obligatoire pour exercer en parc est toutefois un levier pour favoriser l'insertion professionnelle.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 783 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en services aux personnes (46 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée) V0X60 — Aides-soignants · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	68 957
Jugés difficiles à recruter	56 %

Emplois saisonniers	21 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs V0X60 — Aides-soignants

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Etre âgé de plus de 18 ans
- Etre titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (niveau 4).
- Avoir effectué au minimum un mois de stage en tant que soigneur animalier en parc zoologique

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

- 2 professionnels de parc zoologique (50%)
- 2 formateurs

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- 2 professionnels de parc zoologique (50%)
- 2 formateurs

COMPOSITION DU JURY — VAE

La VAE sera proposée à compter de l'enregistrement au RNCP.

Le jury de délivrance de la certification sera composé de :

- 2 professionnels de parc zoologique (50%)
- 2 formateurs

Base légale

Date de décision	14/09/2020
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	14/09/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	18	0	100 %	—
2018	18	0	100 %	100 %
2017	18	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37807

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.cfppa41.fr/SoignAnim.html>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	200 %
Période	02/2022 – 02/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	14 560 €
Coût moyen par dossier	7 280 €
Durée moyenne	1190 h
Période	05/2021 – 05/2022
Reste à charge titulaire	84 %
France compétences	16 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.